



Chambre de Commerce et
d'Industrie de Côte d'Ivoire

Campagne 2017-2018



RAPPORT SUR LE CONTROLE DES POIDS DU COTON À L'EXPORT



Le Conseil du Coton et de l'Anacarde

Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des Filières Coton et Anacarde

Décembre 2017 - Septembre 2018

Ce document est une production de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), conformément à l'article 2 du décret N° 92-21 du 08 Janvier 1992 fixant les attributions de la CCI-CI; au décret N° 2001-695 du 31 Octobre 2001 autorisant la CCI-CI à effectuer le passage des marchandises générales ; à l'Arrêté interministériel N° 032-ME-MCI-MCE du 17 Février 2003 fixant les modalités d'application du décret N° 2001-695. Les informations contenues dans ce document sont strictement confidentielles et réservées à l'usage professionnel des seuls destinataires. Toute reproduction ou adaptation intégrale ou partielle de ce document par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation préalable de la CCI-CI et expose le contrevenant aux sanctions prévues par la loi. La CCI-CI ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans ce document.



CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE CÔTE D'IVOIRE

Campagne 2017-2018

The cover features a banner at the top with the text "RAPPORT SUR LE CONTROLE DES POIDS DU COTON A L'EXPORT" in red. To the left of the banner is a circular logo for "CCI-Côte d'Ivoire" (1908-2008) with "100 ans" in the center. Below the banner is a collage of four images: a shipping container, a cotton bale, a cotton field, and a close-up of cotton plants. At the bottom left is a small logo for "Le Conseil du Coton et de l'Anacarde". The bottom right corner contains the text "Décembre 2017 - Septembre 2018".

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES.....	4
DÉFINITIONS, SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	5
MISSION DE PESAGE DES PRODUITS D'EXPORTATION	6
1. LES DISPOSITIONS JURIDIQUES D'EXÉCUTION DE LA MISSION	6
1.1.- Décret n° 92-21 du 8 Janvier 1992 - article 2	6
1.2.- Décret n° 92-21 du 8 Janvier 1992 - article 5	6
2. LES CONDITIONS DE REPRISE DE L'ACTIVITÉ DE PESAGE PAR LA CCI-CI	6
DESCRIPTIF DU PROCESSUS DE PESAGE À L'EXPORTATION DE	7
LA FIBRE DE COTON.....	7
1. PROCESSUS DE PESAGE À L'EXPORTATION.....	7
1.1.- Le pesage	7
1.2.- L'émission du Certificat de pesage.....	7
1.3.- La déclaration à l'exportation	7
1.4.- L'embarquement.....	8
2. MISE EN PLACE OPÉRATIONNELLE.....	9
2.1.- Système de traitement des données du pesage	9
2.2.- Les sites de pesage retenus.....	10
2.3.- Les ressources humaines	10
RÉSUMÉ	11
CHAPITRE I : ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DE CERTIFICATION DES PESÉES À L'EXPORT DU COTON DE DÉCEMBRE 2017 À SEPTEMBRE 2018.....	12
1. LA CERTIFICATION DES PESÉES À L'EXPORT DE LA FIBRE DE COTON.....	12
2. LES PESÉES À L'EXPORT PAR OPÉRATEUR.....	13
3. LES TRANSITAIRES	14
4. LES DESTINATIONS	15
CHAPITRE II : ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DE CERTIFICATION DES PESÉES À L'EXPORT DES PRINCIPAUX OPÉRATEURS DE COTON DE DÉCEMBRE 2017 À SEPTEMBRE 2018	17
II.1- ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DE CERTIFICATION DES PESÉES À L'EXPORT DES ÉGRENEURS.....	17
II.1.1.- La certification des pesées à l'export de la fibre de coton des égredeneurs	17
II.1.2.- Les quantités de fibre de coton pesées à l'export par les égredeneurs	18
II.1.3.- Les transitaires des égredeneurs	19
II.1.4.- Les destinations des exportations des égredeneurs	20
II.2- ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DE CERTIFICATION DES PESÉES À L'EXPORT DES NON ÉGRENEURS	22
II.2.1.- La certification des pesées à l'export de coton des non égredeneurs	22
II.2.2.- Les quantités de coton pesées à l'export par les non égredeneurs	23
II.2.3.- Les transitaires des non égredeneurs	23
II.2.4- Les destinations des exportations des non égredeneurs	24
ANNEXES	25
LISTE DES CERTIFICATS DE PESAGE DE FIBRE DE COTON DÉCEMBRE 2017-SEPTEMBRE 2018	27

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX

Tableau 1 : Ponts bascules export retenus	10
Tableau 2 : Quantités de coton pesées à l'export Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	12
Tableau 3 : Quantités de coton pesées à l'export par port d'embarquement Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	12
Tableau 4: Quantités mensuelles de coton pesées à l'export (Kg)	13
Tableau 5: Quantités de coton pesées à l'export par opérateur Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg).....	13
Tableau 6 : Quantités de coton pesées à l'export par opérateur en Septembre 2018 (Kg).....	14
Tableau 7 : Quantités de coton traitées par transitaire Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	14
Tableau 8 : Quantités de coton traitées par transitaire en Septembre 2018 (Kg)	15
Tableau 9 : Quantités de coton pesées à l'export par continent Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	15
Tableau 10 : Quantités de coton pesées à l'export par continent en Septembre 2018 (Kg)	15
Tableau 11 : Quantités de coton pesées à l'export par pays de destination Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg).....	16
Tableau 12 :Quantités de coton pesées à l'export par pays en Septembre 2018 (Kg)	16
Tableau 13 : Quantités de coton pesées à l'export par les égreneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	17
Tableau 14 : Quantités mensuelles de coton pesées à l'export par les égreneurs (Kg).....	17
Tableau 15 : Quantités de coton pesées à l'export par égredeneur Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	18
Tableau 16 : Quantités de coton pesées à l'export par égredeneur en Septembre 2018 (Kg)	18
Tableau 17 : Quantités de coton traitées par transitaire pour les égredeneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	19
Tableau 18 : Quantités de coton traitées par transitaire pour les égredeneurs en Septembre 2018 (Kg)	19
Tableau 19 : Quantités de coton pesées à l'export par continent par les égredeneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	20
Tableau 20 : Quantités de coton pesées à l'export par continent par les égredeneurs en Septembre 2018 (Kg)	20
Tableau 21 : Quantités de coton pesées à l'export par pays de destination par les égredeneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	21
Tableau 22 : Quantités de coton pesées à l'export par pays de destination par les égredeneurs en Septembre 2018 (Kg).....	21
Tableau 23 : Quantités de coton pesées à l'export par les non égredeneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	22
Tableau 24 : Quantités mensuelles de coton pesées à l'export par les non égredeneurs (Kg)	22
Tableau 25 : Quantités de coton pesées à l'export par les non égredeneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	23
Tableau 26 : Quantités de coton pesées à l'export par les non égredeneurs en Septembre 2018 (Kg)	23
Tableau 27 : Quantités de coton traitées par transitaire pour les non égredeneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	23
Tableau 28 : Quantités de coton traitées par transitaire pour les non égredeneurs en Septembre 2018 (Kg)	23
Tableau 29 : Quantités de coton pesées à l'export par continent par les non égredeneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg).....	24
Tableau 30 : Quantités de coton pesées à l'export par continent par les non égredeneurs en Septembre 2018 (Kg)	24
Tableau 31 : Quantités de coton pesées à l'export par pays par les non égredeneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)	24
Tableau 32 : Quantités de coton pesées à l'export par pays par les non égredeneurs en Septembre 2018 (Kg)	24

GRAPHIQUES ET SCHÉMAS

Graphique 1 : Schéma simplifié du processus d'exportation	8
Graphique 2 : Schéma du processus de traitement des données du pesage	9
Graphique 3 : Répartition des quantités de fibre de coton pesées à l'export par type d'exportateur.....	12
Graphique 4 : Répartition des quantités de fibre de coton pesées à l'export par site	12
Graphique 5 : Évolution mensuelle des quantités de coton pesées à l'export.....	13
Graphique 6 : Répartition des quantités de coton pesées à l'export par opérateur	14
Graphique 7 : Répartition des quantités de fibre de coton pesées à l'export par continent	15
Graphique 8 : Évolution mensuelle des quantités de coton pesées à l'export par les égredeneurs	17
Graphique 9 : Répartition des quantités de coton pesées à l'export par les égredeneurs.....	18
Graphique 10 : Répartition des quantités de coton fibre pesées à l'export par continent par les égredeneurs.....	20
Graphique 11 : Évolution mensuelle des quantités de coton pesées à l'export par les non égredeneurs	22
Graphique 12 : Répartition des quantités de fibre de coton pesées à l'export par continent	24

DÉFINITIONS, SIGLES ET ABRÉVIATIONS

DÉFINITIONS

Déchets de coton	: résidus de la transformation du coton graine en fibre coton.
Égreneur	: transformateur du coton graine en coton fibre.
Fibre de coton/coton fibre	: fibre produite, obtenue de la transformation du coton graine.
Graines de coton	: graines issues de l'égrenage du coton graine.
Non Égreneur	: particulier ou société qui exporte de la fibre ou/et de la graine de coton acquise auprès des égreneurs.
Packing List	: document par lequel l'Exportateur ou son représentant (Transitaire) sollicite l'établissement d'un « Certificat de poids » et d'un « Bulletin de qualité ». Il comporte des précisions sur diverses mentions à porter sur les Certificats et Bulletins (clients, destinations, navire etc.)
Poids réel	: poids obtenu de la pesée après déduction des tares.
Prélèvements	: redevances, DUS et taxes d'enregistrement.
Redevances	: type de taxes payées par les exportateurs hormis le DUS et la taxe d'enregistrement.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACE	: Audit Control & Expertise
AMQ	: Autorisation de Mise à Quai
B. T. L.	: BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CI
CCA	: Conseil du Coton et de l'Anacarde
CCI-CI	: Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
CIDT	: Compagnie Ivoirienne pour le Développement du Textile
COIC	: Compagnie Cotonnière Ivoirienne
FIRCA	: Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole
IC	: Ivoire Coton
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
SECO	: Société d'Exportation Cotonnière de Ouangolo

MISSION DE PESAGE DES PRODUITS D'EXPORTATION

1. LES DISPOSITIONS JURIDIQUES D'EXÉCUTION DE LA MISSION

L'activité de pesage exercée par la CCI-CI est inscrite dans les textes qui fixent ses attributions, son organisation et son fonctionnement.

1.1.- Décret n° 92-21 du 8 Janvier 1992 - article 2

La CCI-CI a pour attribution :

alinéa 1 – de donner à l'administration les avis et renseignements qui lui sont demandés sur les questions intéressant la vie économique et plus particulièrement le commerce et l'industrie ;

alinéa 2 – de présenter ses vues sur les moyens de favoriser le développement économique du pays, et notamment son développement commercial et industriel.

1.2.- Décret n° 92-21 du 8 Janvier 1992 - article 5

Ce texte autorise suivant l'alinéa 3, la CCI-CI à créer, acquérir ou gérer des services de peseurs jurés.

Par Décret n° 2001-695 du 31 Octobre 2001, l'Etat de Côte d'Ivoire a rendu obligatoire le pesage des marchandises générales au cordon douanier et en a confié l'exécution à la CCI-CI.

Par arrêté interministériel n°367 du 27 Octobre 2003 modifiant et complétant l'arrêté interministériel n°032 du 17 Février 2003 fixant les modalités d'application du décret n°2001-695 du 31 Octobre 2001 autorisant la CCI-CI à effectuer le pesage des marchandises générales au cordon douanier, l'Etat représenté par les ministères de l'Economie et des Finances, du Commerce et de l'Agriculture, a précisé les conditions d'application des opérations de pesage confiées à la CCI-CI sur les produits à l'exportation.

Par l'arrêté interministériel N° 329 du 14 Octobre 2005, le contrôle du poids et de la qualité du coton graine, de la graine de coton, de la fibre de coton et le suivi des règlements aux producteurs a été institué par l'Etat.

2. LES CONDITIONS DE REPRISE DE L'ACTIVITÉ DE PESAGE PAR LA CCI-CI

A la suite de la décision prise par l'Assemblée Générale de la CCI-CI de Janvier 2008, de ne pas renouveler à l'échéance du 13 Août 2008, la Convention d'assistance technique qui la liait à ACE, la CCI-CI a pris la décision d'exercer elle-même l'activité de pesage.

Cette décision a été mise en application effective le 21 Octobre 2009.

DESCRIPTIF DU PROCESSUS DE PESAGE À L'EXPORTATION DE LA FIBRE DE COTON

1. PROCESSUS DE PESAGE À L'EXPORTATION

Le processus de pesage à l'exportation de la fibre de coton et de la graine de coton débute par le pesage au cordon douanier et se termine avec l'émission du certificat de pesage sur la base des données des tickets de pesées et du packing List pour l'embarquement des marchandises.

1.1.- *Le pesage*

Le pesage de la fibre de coton et de la graine de coton à l'exportation s'effectue sur les ponts bascules au cordon douanier (zone portuaire).

Les poids réels de la fibre de coton et de la graine de coton sont captés après empotage. L'empotage suppose l'existence d'une autorisation d'empotage et d'une AMQ délivrée par le MINADER.

1.2.- *L'émission du Certificat de pesage*

Le certificat de pesage est un document émis sous 36 heures par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI). Il présente les résultats de contrôle du poids. L'attestation du poids par des peseurs jurés, confère au certificat de pesage délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie, un caractère administratif. Ce certificat est émis après réconciliation des tickets de pesées et du Packing List.

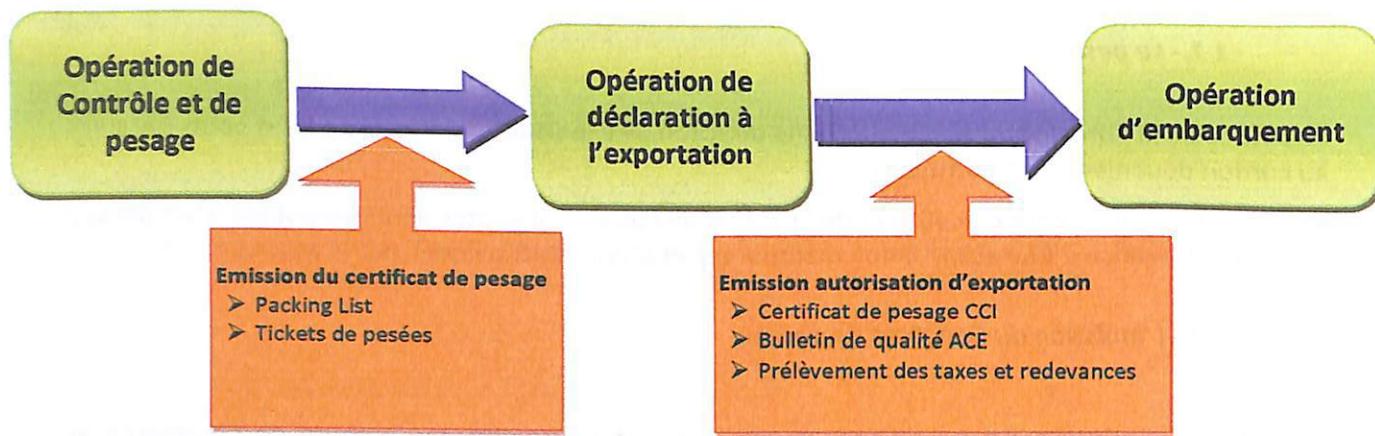
1.3.- *La déclaration à l'exportation*

L'autorisation d'exportation de la fibre de coton est délivrée par le Guichet Unique du CCA, au vu des documents suivants :

- ✓ Certificat de pesage CCI-CI;
- ✓ Copie de la facture client indiquant la valeur FOB en douane ou le Prix FOB en F CFA ;
- ✓ Chèques des redevances conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ Fiche de déclaration et copie du chèque de cotisations au profit du FIRCA.

1.4.- L'embarquement

Le transitaire est responsable du transport du produit au port de destination. Il fait vérifier les documents administratifs nécessaires à l'exportation par les services des Douanes, du CCA et du MINADER, puis achemine la fibre de coton et la graine de coton dans des magasins avant l'embarquement effectif sur le navire.



Graphique 1 : Schéma simplifié du processus d'exportation

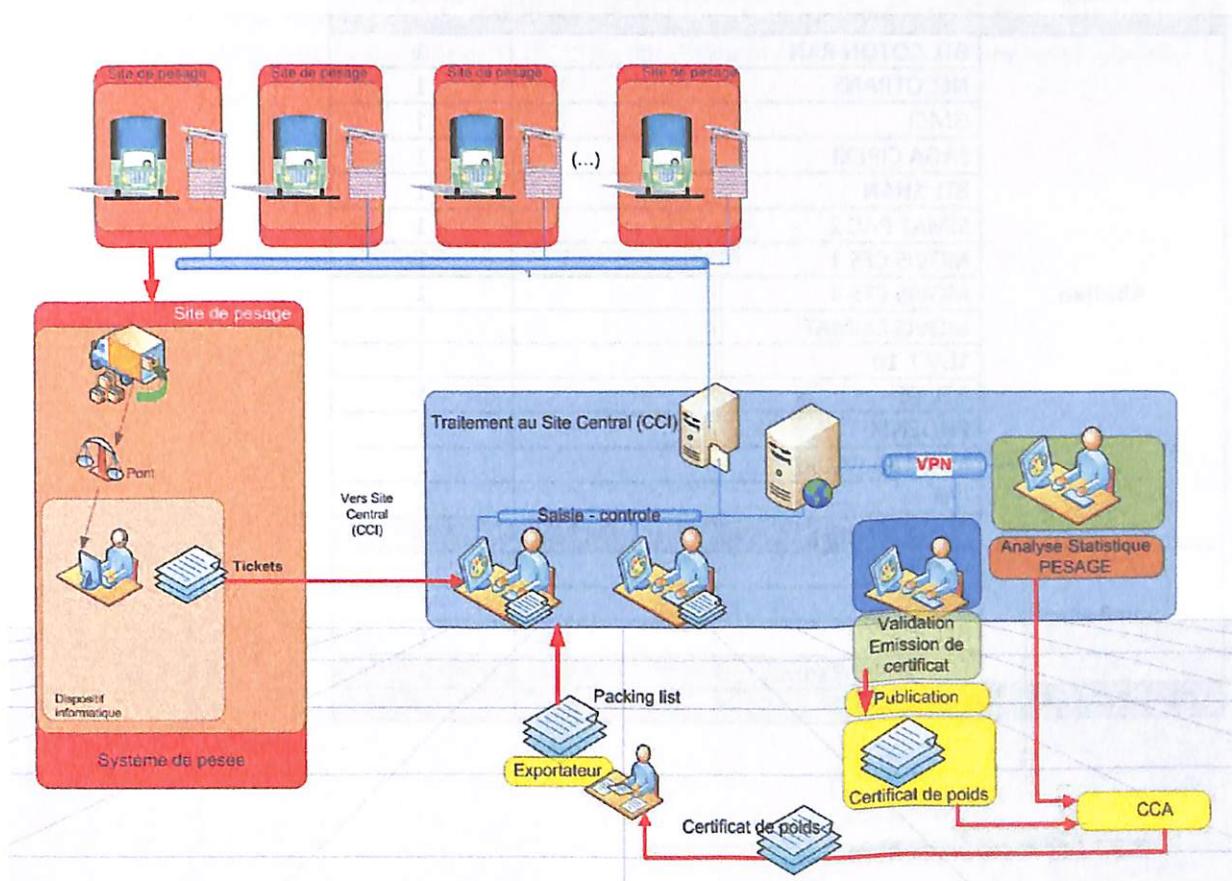
2. MISE EN PLACE OPÉRATIONNELLE

2.1.- Système de traitement des données du pesage

Le dispositif de gestion des opérations du pesage s'appuie sur un logiciel intégrant plusieurs modules dans le but de permettre un traitement accéléré automatisé des données. En outre, celui-ci permet de minimiser les erreurs qui découleraient d'un traitement manuel de l'information. Ses différents modules intégrés permettent :

- l'émission automatisée de certificats de pesage,
- la production de statistiques personnalisées par campagne,
- l'identification et le classement de toutes les erreurs de saisie et autres données incohérentes présentes aussi bien sur les Packings List que sur les tickets de pesées.

Toutes les informations saisies sont soumises à un cycle de contrôle strict qui en garantit la cohérence, l'intégrité et la restitution fidèle.



Graphique 2 : Schéma du processus de traitement des données du pesage

2.2.- Les sites de pesage retenus

Le principe de pesage sur les ponts bascules des exportateurs et transitaires est prévu par l'arrêté interministériel n° 367 du 27 Octobre 2003 en son article 14 nouveau.

Les ponts identifiés avant le démarrage de la campagne, doivent être soumis à l'homologation de l'autorité en charge de la métrologie qui s'assure que les équipements répondent aux normes d'exploitation notamment du point de vue de la sécurité des données, la qualité des équipements et l'étalonnage.

Cependant, il convient de noter que le parc des ponts bascules en activité actuellement, est hétérogène. Son mode de fonctionnement est multiple, les méthodes d'opération, d'étalonnage et de maintenance varient, les logiciels d'exploitation et de relevés de pesée ne sont pas uniformisés.

Aussi, est-il nécessaire de poursuivre la modernisation des ponts engagée en 2005, avec la standardisation des ponts des transitaires, afin d'assurer l'intégrité des données de pesées.

Tableau 1 : Ponts bascules export retenus

OPERATEURS	SITE DE PESAGE	NOMBRE
Abidjan	BTL COTON RAN	1
	NECOTRANS	1
	GMCI	1
	SAGA CIPEXI	1
	BTL SHAN	1
	SIMAT PAC 2	1
	MOVIS CFS 1	1
	MOVIS CFS 4	1
	MOVIS EXIMAT	1
	SDV T 10	1
	BTL T6	1
	PHOENIX	1
	MANTRA IVOIRE	1
	IPN	1
	TOTAL Abidjan	14
San Pedro	SEPBA	1
	MAERSK	1
	BTL PORT	1
	TOTAL San Pedro	3
TOTAL GÉNÉRAL		17

2.3.- Les ressources humaines

Dans le cadre de l'accomplissement de la mission de pesage, la CCI-CI dispose d'employés permanents, composés de peseurs jurés déployés sur les sites de pesage retenus et de personnel administratif basé au siège de la CCI-CI qui exercent tous sous la supervision de la Direction Générale. Ce personnel assure :

- le contrôle exhaustif de toutes les pesées ;
- la supervision de l'ensemble des opérations ainsi que la production de statistiques fiables et de rapports détaillés garantissant la traçabilité des poids exportés par exportateur et destination.

RÉSUMÉ

La campagne 2017-2018 de la filière coton a officiellement démarré en Décembre 2017. Ainsi, de Décembre 2017 à Septembre 2018, la certification des pesées de coton a porté sur 146 875 tonnes de fibre de coton. Ce volume total est en hausse de +8,83% relativement à la même période de la campagne précédente (134 961 tonnes).

Ces pesées à l'export de la fibre de coton réalisées par les égreneurs (95,13%) et les non égreneurs (4,87%) sont réparties entre les sites d'Abidjan (64,89%) et de San Pedro (35,11%).

IVOIRE COTON, avec 51 630 tonnes est en tête des pesées à l'export de la fibre de coton, soit 35,15% des pesées globales de la période.

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS a assuré 42,38% des opérations de transit liées aux pesées certifiées.

L'Asie, avec 93,09% des pesées, est la plus importante destination de la fibre de coton, plus précisément en direction du Bangladesh (25,76%), du Vietnam (19,96%) et la Malaisie (16,86%).

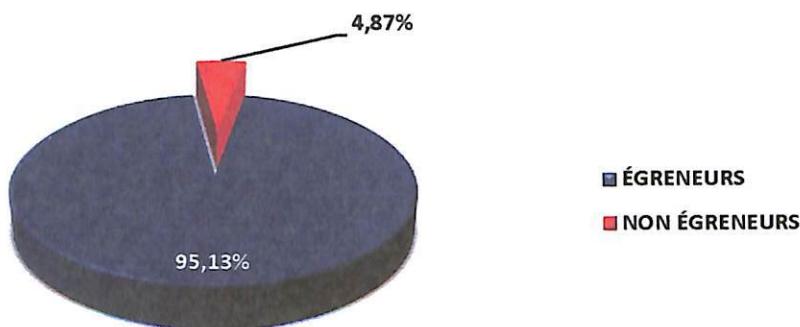
CHAPITRE I : ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DE CERTIFICATION DES PESÉES À L'EXPORT DU COTON DE DÉCEMBRE 2017 À SEPTEMBRE 2018

1. LA CERTIFICATION DES PESÉES À L'EXPORT DE LA FIBRE DE COTON

Au titre de la campagne 2017-2018, les pesées de coton, de Décembre 2017 à Septembre 2018, se chiffrent à 146 875 tonnes de fibre de coton, contre 134 961 tonnes la campagne précédente, à la même période. Ces pesées à l'export de la fibre de coton sont en hausse de +11 914 tonnes, soit +8,83%. Elles ont été effectuées par les égreneurs (95,13%) et les non égreneurs (4,87%), à partir d'Abidjan (64,89%) et de San Pedro (35,11%). Ci-après, les performances recueillies.

Tableau 2 : Quantités de coton pesées à l'export Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

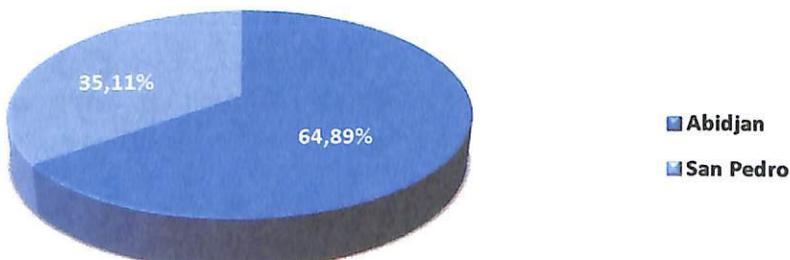
OPÉRATEURS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
ÉGRENNEURS	139 725 801	95,13%	0	0,00%
NON ÉGRENNEURS	7 149 408	4,87%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	146 875 209	100,00%	0	0,00%



Graphique 3 : Répartition des quantités de fibre de coton pesées à l'export par type d'exportateur

Tableau 3 : Quantités de coton pesées à l'export par port d'embarquement Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

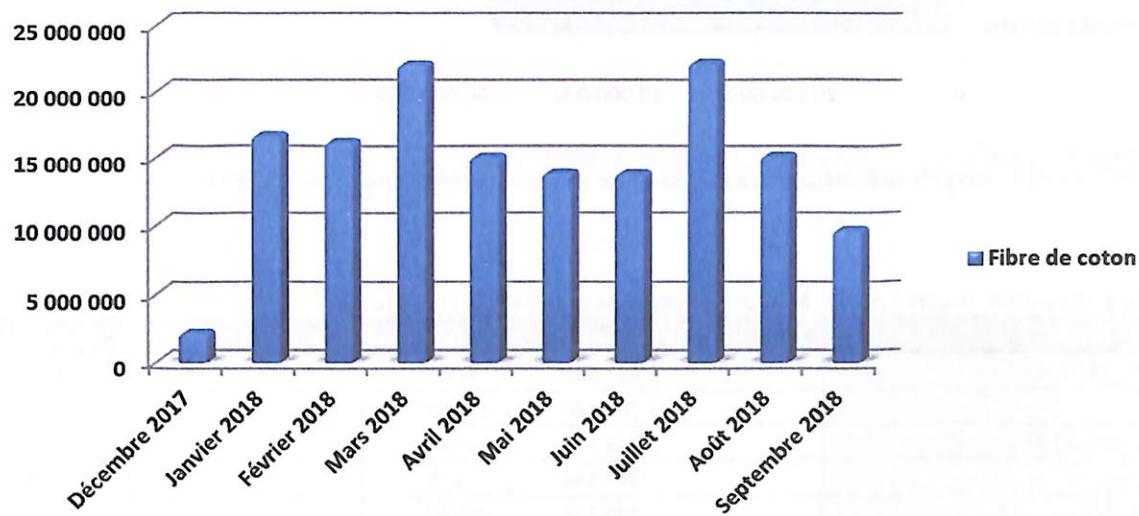
SITES	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
ABIDJAN	95 306 733	64,89%	0	0,00%
SAN PEDRO	51 568 476	35,11%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	146 875 209	100,00%	0	0,00%



Graphique 4 : Répartition des quantités de fibre de coton pesées à l'export par site

Tableau 4: Quantités mensuelles de coton pesées à l'export (Kg)

MOIS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
DECEMBRE 2017	2 178 996	1,48%	0	0,00%
JANVIER 2018	16 676 131	11,35%	0	0,00%
FEVRIER 2018	16 217 107	11,04%	0	0,00%
MARS 2018	22 044 457	15,01%	0	0,00%
AVRIL 2018	15 074 944	10,26%	0	0,00%
MAI 2018	13 864 400	9,44%	0	0,00%
JUIN 2018	13 820 162	9,41%	0	0,00%
JUILLET 2018	22 180 372	15,10%	0	0,00%
AOUT 2018	15 164 216	10,32%	0	0,00%
SEPTEMBRE 2018	9 654 424	6,57%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	146 875 209	100,00%	0	0,00%



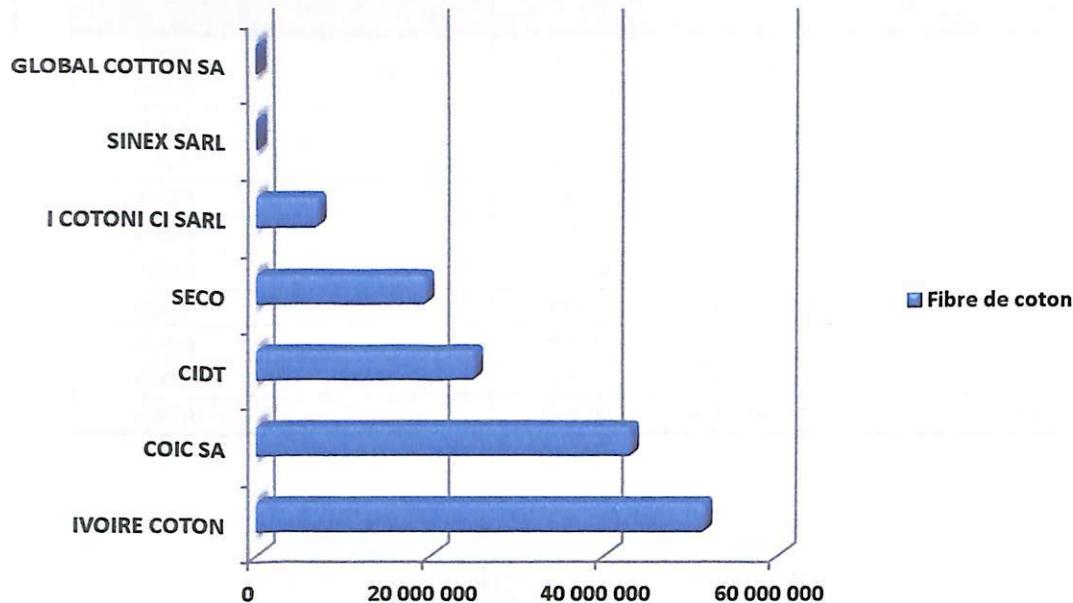
Graphique 5 : Évolution mensuelle des quantités de coton pesées à l'export

2. LES PESÉES À L'EXPORT PAR OPÉRATEUR

De Décembre 2017 à Septembre 2018, les quantités de fibre de coton pesées par les égreneurs (IVOIRE COTON, COIC SA, CIDT, SECO, SINEX SARL et GLOBAL COTTON) s'élèvent à 139 726 tonnes. Au cours de la même période, I COTONI CI.SARL, le seul non égreneur, a pesé 7 149 tonnes de fibre de coton. Les pesées à l'export de la fibre de coton, en Septembre 2018, s'élèvent à 9 654 tonnes.

Tableau 5: Quantités de coton pesées à l'export par opérateur Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

OPÉRATEURS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
EGRENEURS	139 725 801	95,13%	0	0,00%
IVOIRE COTON	51 629 774	35,15%	0	0,00%
COIC SA	43 138 909	29,37%	0	0,00%
CIDT	25 169 406	17,14%	0	0,00%
SECO	19 578 686	13,33%	0	0,00%
SINEX SARL	122 346	0,08%	0	0,00%
GLOBAL COTTON SA	86 680	0,06%	0	0,00%
NON EGRENEUR	7 149 408	4,87%	0	0,00%
I COTONI CI SARL	7 149 408	4,87%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	146 875 209	100,00%	0	0,00%



Graphique 6 : Répartition des quantités de coton pesées à l'export par opérateur

Tableau 6 : Quantités de coton pesées à l'export par opérateur en Septembre 2018 (Kg)

OPÉRATEURS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
IVOIRE COTON	6 211 520	64,34%	0	0,00%
CIDT	1 709 120	17,70%	0	0,00%
I COTONI CI SARL	1 249 176	12,94%	0	0,00%
COIC SA	284 854	2,95%	0	0,00%
SECO	199 754	2,07%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	9 654 424	100,00%	0	0,00%

3. LES TRANSITAIRES

Huit (8) transitaires ont traité les exportations de la fibre de coton pour la période de Décembre 2017 à Septembre 2018.

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS a traité 42,38% des pesées globales suivi de MANTRA IVOIRE avec 21,96%.

Tableau 7 : Quantités de coton traitées par transitaire Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

TRANSITAIRES	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS	62 252 567	42,38%	0	0,00%
MANTRA IVOIRE	32 258 679	21,96%	0	0,00%
ETS DUVICK	18 936 125	12,89%	0	0,00%
MOVIS	16 548 443	11,27%	0	0,00%
TTS	10 493 245	7,14%	0	0,00%
NECOTRANS	6 091 676	4,15%	0	0,00%
ATELOG-CI	249 828	0,17%	0	0,00%
GENERAL TRANSIT ABIDJAN	44 646	0,03%	0	0,00%
TOTAL GENERAL	146 875 209	100,00%	0	0,00%

Tableau 8 : Quantités de coton traitées par transitaire en Septembre 2018 (Kg)

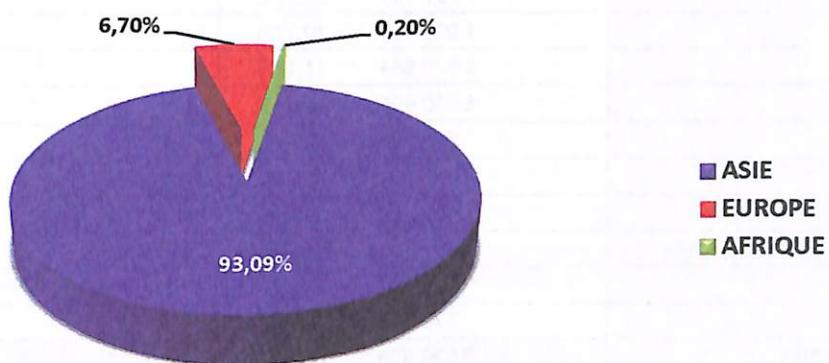
TRANSITAIRES	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
TTS	3 597 134	37,26%	0	0,00%
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS	3 470 700	35,95%	0	0,00%
MANTRA IVOIRE	1 144 656	11,86%	0	0,00%
MOVIS	957 674	9,92%	0	0,00%
NECOTRANS	484 260	5,02%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	9 654 424	100,00%	0	0,00%

4. LES DESTINATIONS

L'Asie, avec 93,09% des pesées globales, est le plus important continent de desserte de la fibre de coton, plus précisément en direction du Bangladesh (25,76%), du Vietnam (19,96%) et la Malaisie (16,86%).

Tableau 9 : Quantités de coton pesées à l'export par continent Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

CONTINENTS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
ASIE	136 727 909	93,09%	0	0,00%
EUROPE	9 847 618	6,70%	0	0,00%
AFRIQUE	299 682	0,20%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	146 875 209	100,00%	0	0,00%



Graphique 7 : Répartition des quantités de fibre de coton pesées à l'export par continent

Tableau 10 : Quantités de coton pesées à l'export par continent en Septembre 2018 (Kg)

CONTINENTS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
ASIE	8 955 182	92,76%	0	0,00%
EUROPE	699 242	7,24%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	9 654 424	100,00%	0	0,00%

Tableau 11 : Quantités de coton pesées à l'export par pays de destination Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

PAYS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
BANGLADESH	37 837 598	25,76%	0	0,00%
VIETNAM	29 311 278	19,96%	0	0,00%
MALAISIE	24 757 809	16,86%	0	0,00%
INDONESIE	14 846 500	10,11%	0	0,00%
CHINE	10 950 485	7,46%	0	0,00%
INDE	6 815 886	4,64%	0	0,00%
PAKISTAN	4 964 340	3,38%	0	0,00%
SINGAPOUR	3 940 775	2,68%	0	0,00%
TURQUIE	3 908 779	2,66%	0	0,00%
ITALIE	3 779 347	2,57%	0	0,00%
THAILANDE	3 103 312	2,11%	0	0,00%
PORTUGAL	1 007 616	0,69%	0	0,00%
ALLEMAGNE	676 670	0,46%	0	0,00%
FRANCE	398 648	0,27%	0	0,00%
GHANA	299 682	0,20%	0	0,00%
BAHREIN	199 926	0,14%	0	0,00%
BELGIQUE	76 558	0,05%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	146 875 209	100,00%	0	0,00%

Tableau 12 : Quantités de coton pesées à l'export par pays en Septembre 2018 (Kg)

PAYS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
BANGLADESH	3 231 350	33,47%	0	0,00%
MALAISIE	1 999 360	20,71%	0	0,00%
VIETNAM	1 078 884	11,18%	0	0,00%
SINGAPOUR	1 010 466	10,47%	0	0,00%
CHINE	649 311	6,73%	0	0,00%
INDONESIE	617 964	6,40%	0	0,00%
TURQUIE	499 352	5,17%	0	0,00%
ITALIE	199 890	2,07%	0	0,00%
PAKISTAN	197 701	2,05%	0	0,00%
THAILANDE	170 146	1,76%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	9 654 424	100,00%	0	0,00%

CHAPITRE II : ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DE CERTIFICATION DES PESÉES À L'EXPORT DES PRINCIPAUX OPÉRATEURS DE COTON DE DÉCEMBRE 2017 À SEPTEMBRE 2018

II.1- ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DE CERTIFICATION DES PESÉES À L'EXPORT DES ÉGRENEURS

II.1.1.- *La certification des pesées à l'export de la fibre de coton des égredeneurs*

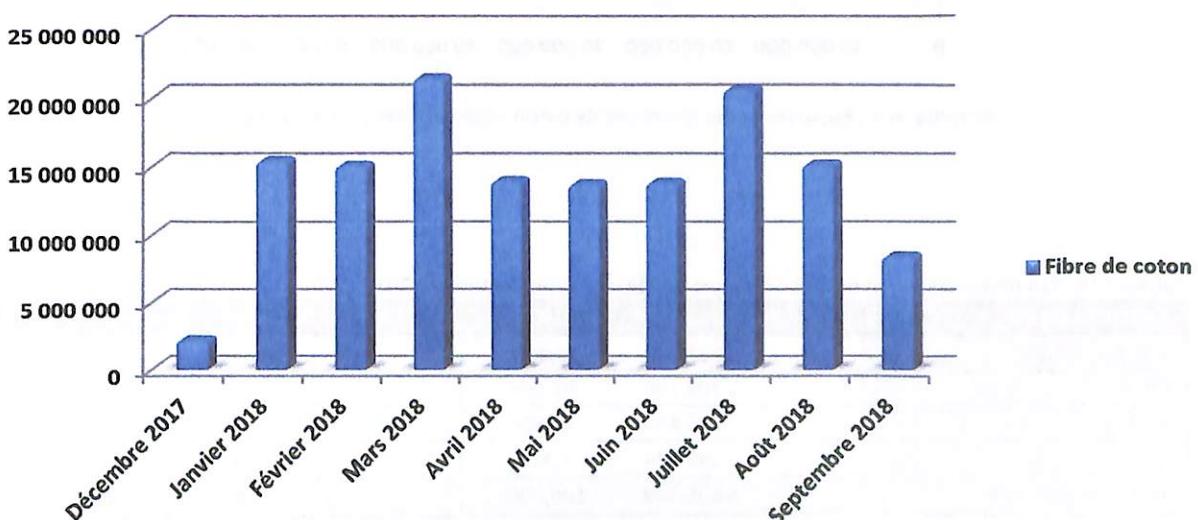
Les pesées certifiées à l'export des égredeneurs, de Décembre 2017 à Septembre 2018, ont atteint 139 726 tonnes soit 95,13% du volume total. Pour la période de ce rapport, aucune pesée de graine de coton n'a été enregistrée. Les tableaux ci-dessous révèlent leurs performances.

Tableau 13 : Quantités de coton pesées à l'export par les égredeneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

OPÉRATEURS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
ÉGREDENEURS	139 725 801	100,00%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	139 725 801	100,00%	0	0,00%

Tableau 14 : Quantités mensuelles de coton pesées à l'export par les égredeneurs (Kg)

MOIS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
DECEMBRE 2017	2 178 996	1,56%	0	0,00%
JANVIER 2018	15 417 345	11,03%	0	0,00%
FEVRIER 2018	15 075 143	10,79%	0	0,00%
MARS 2018	21 387 643	15,31%	0	0,00%
AVRIL 2018	13 945 166	9,98%	0	0,00%
MAI 2018	13 716 442	9,82%	0	0,00%
JUIN 2018	13 820 162	9,89%	0	0,00%
JUILLET 2018	20 615 440	14,75%	0	0,00%
AOUT 2018	15 164 216	10,85%	0	0,00%
SEPTEMBRE 2018	8 405 248	6,02%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	139 725 801	100,00%	0	0,00%



Graphique 8 : Évolution mensuelle des quantités de coton pesées à l'export par les égredeneurs

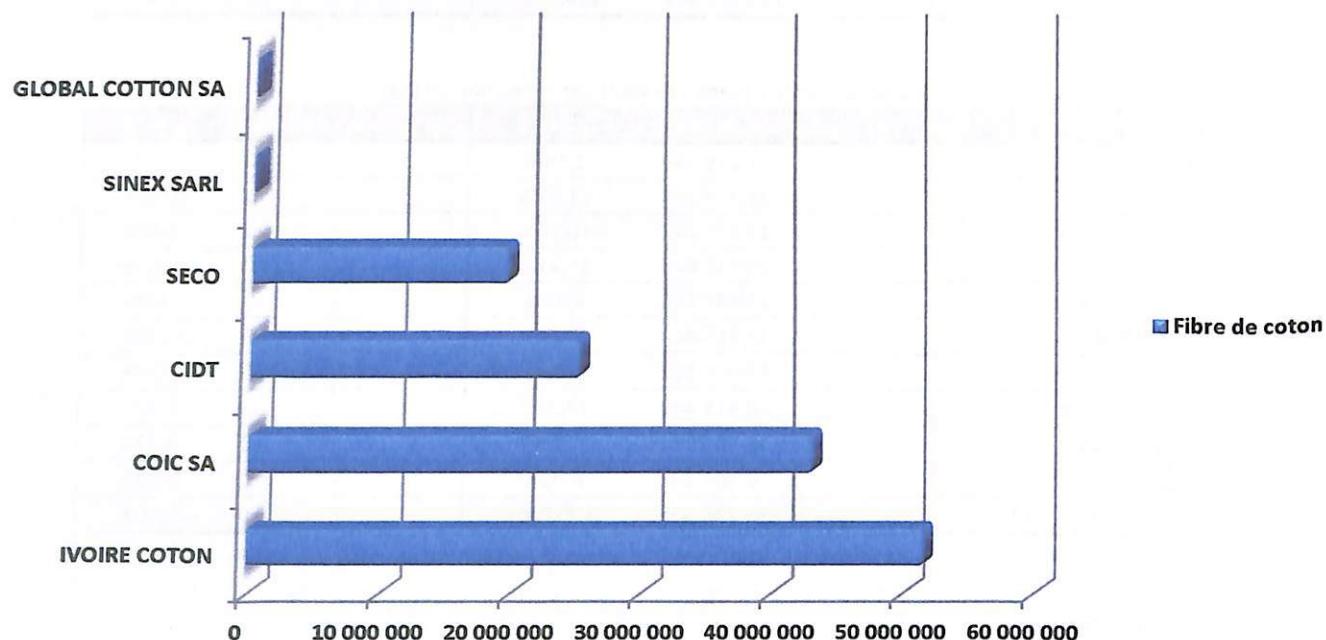
II.1.2.- Les quantités de fibre de coton pesées à l'export par les égreneurs

Les pesées certifiées des égreneurs ont été effectuées par six (6) exportateurs de Décembre 2017 à Septembre 2018.

IVOIRE COTON est en tête des pesées à l'export du coton sur la période avec 51 630 tonnes, soit 36,95%, suivi de COIC SA avec 30,87%.

Tableau 15 : Quantités de coton pesées à l'export par égreneur Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

EXPORTATEURS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
IVOIRE COTON	51 629 774	36,95%	0	0,00%
COIC SA	43 138 909	30,87%	0	0,00%
CIDT	25 169 406	18,01%	0	0,00%
SECO	19 578 686	14,01%	0	0,00%
SINEX SARL	122 346	0,09%	0	0,00%
GLOBAL COTTON SA	86 680	0,06%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	139 725 801	100,00%	0	0,00%



Graphique 9 : Répartition des quantités de coton pesées à l'export par les égreneurs

Tableau 16 : Quantités de coton pesées à l'export par égreneur en Septembre 2018 (Kg)

EXPORTATEURS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
IVOIRE COTON	6 211 520	73,90%	0	0,00%
CIDT	1 709 120	20,33%	0	0,00%
COIC SA	284 854	3,39%	0	0,00%
SECO	199 754	2,38%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	8 405 248	100,00%	0	0,00%

II.1.3.- Les transitaires des égreneurs

Des sept (7) transitaires intervenus pour le compte des égreneurs de Décembre 2017 à Septembre 2018, BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS a traité la plus importante quantité (62 253 tonnes), soit 44,55% des pesées à l'export de la fibre de coton, suivi de MANTRA IVOIRE avec 22,88%.

Tableau 17 : Quantités de coton traitées par transitaire pour les égreneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

TRANSITAIRES	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS	62 252 567	44,55%	0	0,00%
MANTRA IVOIRE	31 965 863	22,88%	0	0,00%
ETS DUVICK	18 936 125	13,55%	0	0,00%
MOVIS	15 783 527	11,30%	0	0,00%
TTS	10 493 245	7,51%	0	0,00%
ATELOG-CI	249 828	0,18%	0	0,00%
GENERAL TRANSIT ABIDJAN	44 646	0,03%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	139 725 801	100,00%	0	0,00%

Tableau 18 : Quantités de coton traitées par transitaire pour les égreneurs en Septembre 2018 (Kg)

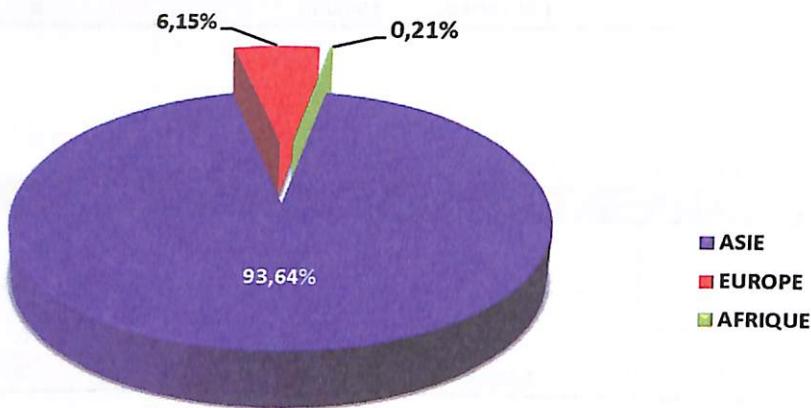
TRANSITAIRES	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
TTS	3 597 134	42,80%	0	0,00%
BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS	3 470 700	41,29%	0	0,00%
MANTRA IVOIRE	1 144 656	13,62%	0	0,00%
MOVIS	192 758	2,29%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	8 405 248	100,00%	0	0,00%

II.1.4.- Les destinations des exportations des égreneurs

L'Asie est la principale destination des pesées à l'export de la fibre de coton des égreneurs avec 93,64% des pesées exportées. Le Bangladesh (26,49%) le Vietnam (19,87%) et la Malaisie (17,72%) constituent les trois importantes destinations des égreneurs.

Tableau 19 : Quantités de coton pesées à l'export par continent par les égreneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

CONTINENTS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
ASIE	130 834 979	93,64%	0	0,00%
EUROPE	8 591 140	6,15%	0	0,00%
AFRIQUE	299 682	0,21%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	139 725 801	100,00%	0	0,00%



Graphique 10 : Répartition des quantités de coton fibre pesées à l'export par continent par les égreneurs

Tableau 20 : Quantités de coton pesées à l'export par continent par les égreneurs en Septembre 2018 (Kg)

CONTINENTS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
ASIE	7 706 006	91,68%	0	0,00%
EUROPE	699 242	8,32%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	8 405 248	100,00%	0	0,00%

Tableau 21 : Quantités de coton pesées à l'export par pays de destination par les égreneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

PAYS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
BANGLADESH	37 019 626	26,49%	0	0,00%
VIETNAM	27 763 470	19,87%	0	0,00%
MALAISIE	24 757 809	17,72%	0	0,00%
INDONESIE	14 846 500	10,63%	0	0,00%
CHINE	10 756 571	7,70%	0	0,00%
PAKISTAN	4 964 340	3,55%	0	0,00%
INDE	4 493 116	3,22%	0	0,00%
TURQUIE	3 908 779	2,80%	0	0,00%
THAILANDE	3 103 312	2,22%	0	0,00%
SINGAPOUR	2 930 309	2,10%	0	0,00%
ITALIE	2 522 869	1,81%	0	0,00%
PORTUGAL	1 007 616	0,72%	0	0,00%
ALLEMAGNE	676 670	0,48%	0	0,00%
FRANCE	398 648	0,29%	0	0,00%
GHANA	299 682	0,21%	0	0,00%
BAHREIN	199 926	0,14%	0	0,00%
BELGIQUE	76 558	0,05%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	139 725 801	100,00%	0	0,00%

Tableau 22 : Quantités de coton pesées à l'export par pays de destination par les égreneurs en Septembre 2018 (Kg)

PAYS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
BANGLADESH	2 992 640	35,60%	0	0,00%
MALAISIE	1 999 360	23,79%	0	0,00%
VIETNAM	1 078 884	12,84%	0	0,00%
CHINE	649 311	7,73%	0	0,00%
INDONESIE	617 964	7,35%	0	0,00%
TURQUIE	499 352	5,94%	0	0,00%
ITALIE	199 890	2,38%	0	0,00%
PAKISTAN	197 701	2,35%	0	0,00%
THAILANDE	170 146	2,02%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	8 405 248	100,00%	0	0,00%

II.2- ANALYSE DE L'ACTIVITÉ DE CERTIFICATION DES PESÉES À L'EXPORT DES NON ÉGRENEURS

II.2.1.- La certification des pesées à l'export de coton des non égreneurs

De Décembre 2017 à Septembre 2018, les pesées certifiées de fibre de coton à l'export par les non égreneurs s'élèvent à 7 149 tonnes, soit 4,87% des pesées globales de la période.

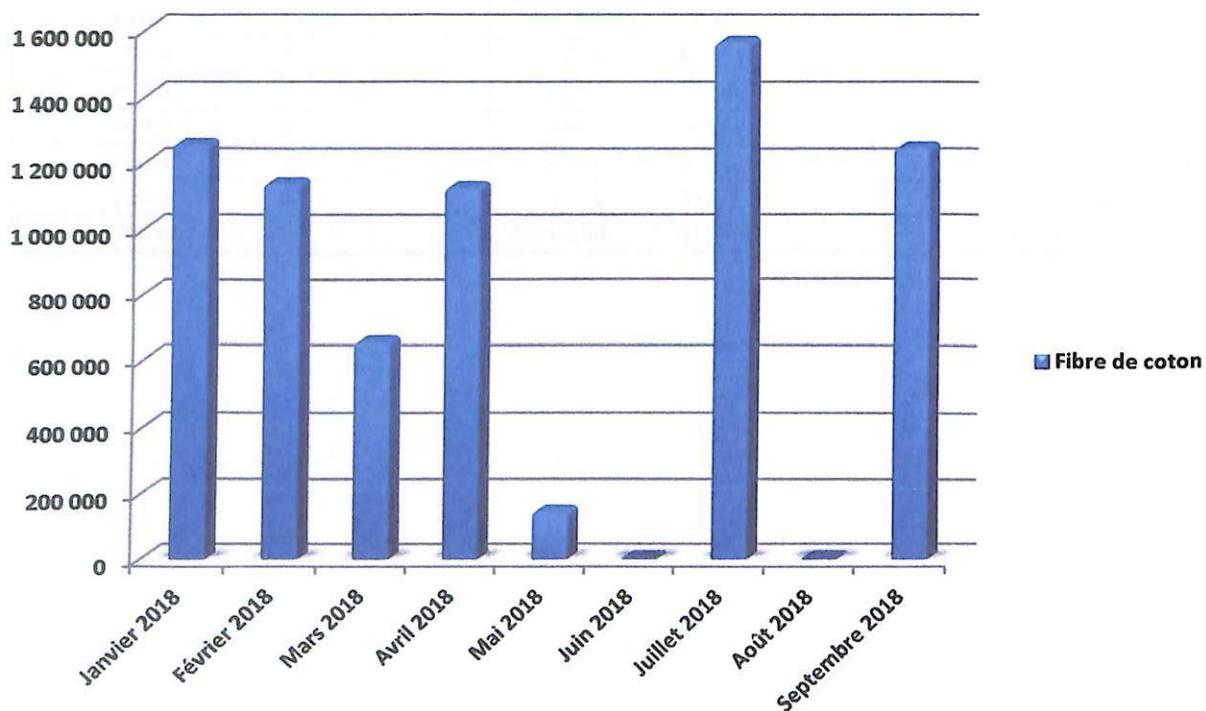
En Septembre 2018, ce sont 1 249 tonnes de fibre de coton qui ont été pesées.

Tableau 23 : Quantités de coton pesées à l'export par les non égreneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

OPÉRATEURS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
NON ÉGRENEURS	7 149 408	100,00%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	7 149 408	100,00%	0	0,00%

Tableau 24 : Quantités mensuelles de coton pesées à l'export par les non égreneurs (Kg)

MOIS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
JANVIER 2018	1 258 786	17,61%	0	0,00%
FEVRIER 2018	1 141 964	15,97%	0	0,00%
MARS 2018	656 814	9,19%	0	0,00%
AVRIL 2018	1 129 778	15,80%	0	0,00%
MAI 2018	147 958	2,07%	0	0,00%
JUIN 2018	0	0,00%	0	0,00%
JUILLET 2018	1 564 932	21,89%	0	0,00%
AOUT 2018	0	0,00%	0	0,00%
SEPTEMBRE 2018	1 249 176	17,47%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	7 149 408	100,00%	0	0,00%



Graphique 11 : Évolution mensuelle des quantités de coton pesées à l'export par les non égreneurs

II.2.2.- Les quantités de coton pesées à l'export par les non égreneurs

I COTONI CI SARL est l'unique opérateur à l'origine des 7 149 tonnes de fibre de coton pesées à l'export pour le compte des non égreneurs. En Septembre 2018, les pesées de I COTONI SARL se chiffrent à 1 250 tonnes.

Tableau 25 : Quantités de coton pesées à l'export par les non égreneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

OPÉRATEURS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
NON ÉGRENEURS	7 149 408	100,00%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	7 149 408	100,00%	0	0,00%

Tableau 26 : Quantités de coton pesées à l'export par les non égreneurs en Septembre 2018 (Kg)

EXPORTATEURS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
I COTONI CI SARL	1 249 176	100,00%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	1 249 176	100,00%	0	0,00%

II.2.3.- Les transitaires des non égreneurs

NECOTRANS a effectué 85,21% des opérations de transit de la fibre de coton pour le compte des non égreneurs.

Tableau 27 : Quantités de coton traitées par transitaire pour les non égreneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

TRANSITAIRES	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
NECOTRANS	6 091 676	85,21%	0	0,00%
MOVIS	764 916	10,70%	0	0,00%
MANTRA IVOIRE	292 816	4,10%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	7 149 408	100,00%	0	0,00%

Tableau 28 : Quantités de coton traitées par transitaire pour les non égreneurs en Septembre 2018 (Kg)

TRANSITAIRES	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
MOVIS	764 916	61,23%	0	0,00%
NECOTRANS	484 260	38,77%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	1 249 176	100,00%	0	0,00%

II.2.4- Les destinations des exportations des non égreneurs

L'Asie est le continent le plus sollicité par les exportations des non égreneurs, soit 82,43% des pesées de la fibre de coton des non égreneurs, plus spécifiquement en direction de l'Inde (32,49%) et du Vietnam (21,65%).

Tableau 29 : Quantités de coton pesées à l'export par continent par les non égreneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

CONTINENTS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
ASIE	5 892 930	82,43%	0	0,00%
EUROPE	1 256 478	17,57%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	7 149 408	100,00%	0	0,00%

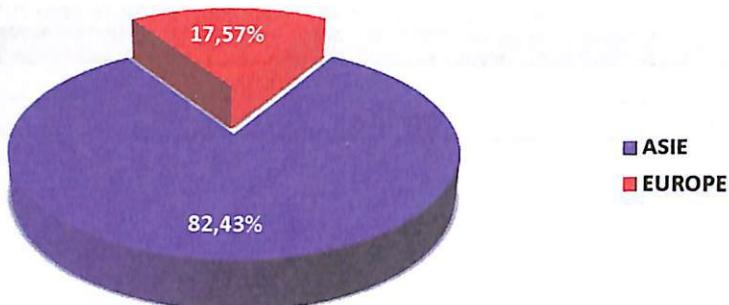


Tableau 30 : Quantités de coton pesées à l'export par continent par les non égreneurs en Septembre 2018 (Kg)

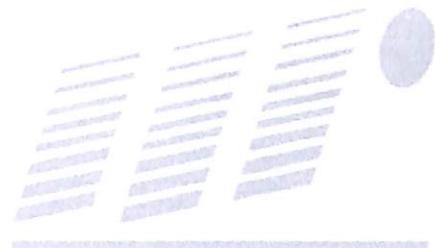
CONTINENTS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
ASIE	1 249 176	100,00%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	1 249 176	100,00%	0	0,00%

Tableau 31 : Quantités de coton pesées à l'export par pays par les non égreneurs Décembre 2017-Septembre 2018 (Kg)

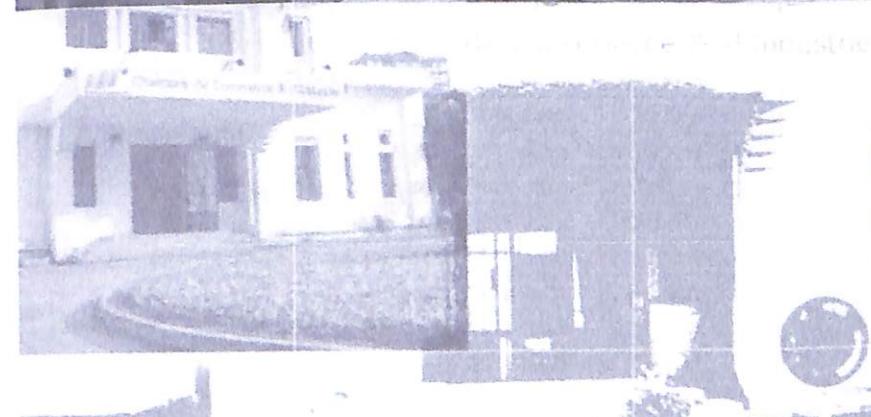
PAYS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
INDE	2 322 770	32,49%	0	0,00%
VIETNAM	1 547 808	21,65%	0	0,00%
ITALIE	1 256 478	17,57%	0	0,00%
SINGAPOUR	1 010 466	14,13%	0	0,00%
BANGLADESH	817 972	11,44%	0	0,00%
CHINE	193 914	2,71%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	7 149 408	100,00%	0	0,00%

Tableau 32 : Quantités de coton pesées à l'export par pays par les non égreneurs en Septembre 2018 (Kg)

PAYS	Fibre de coton	%	Graine de coton	%
SINGAPOUR	1 010 466	80,89%	0	0,00%
BANGLADESH	238 710	19,11%	0	0,00%
TOTAL POIDS NET	1 249 176	100,00%	0	0,00%



Chambre de Commerce et
d'Industrie de Côte d'Ivoire



ANNEXES



Exportateur	N° Certificat	N° Packing List	Date Packing List	Transitaire	Pays de destination	Poids Net (KG)
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0303	SECO/2018-COT-81	14/05/2018	MANTRA IVOIRE	MALAISIE	249 880
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0375	SECO/2018-COT-66	06/06/2018	MANTRA IVOIRE	VIETNAM	588 822
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0367	SECO/2018-COT-82	07/06/2018	MANTRA IVOIRE	MALAISIE	249 914
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0357	SECO/2018-COT-83	12/06/2018	MANTRA IVOIRE	INDE	247 060
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0366	SECO/2018-COT-84	12/06/2018	MANTRA IVOIRE	INDE	249 200
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0373	SECO/2018-COT-86	22/06/2018	MANTRA IVOIRE	BANGLADESH	299 968
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0374	SECO/2018-COT-87	22/06/2018	MANTRA IVOIRE	BANGLADESH	299 806
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0427	SECO/2018-COT-88	22/06/2018	MANTRA IVOIRE	BANGLADESH	399 838
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0536	SECO/2018-COT-85	22/06/2018	MANTRA IVOIRE	BANGLADESH	499 840
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0383	SECO/2018-COT-90	27/06/2018	MANTRA IVOIRE	MALAISIE	249 874
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0530	SECO/2018-COT-91	08/08/2018	MANTRA IVOIRE	INDONESIE	99 542
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0552	SECO/2018-COT-93	10/09/2018	MANTRA IVOIRE	INDONESIE	99 798
SECO	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0553	SECO/2018-COT-92	10/09/2018	MANTRA IVOIRE	INDONESIE	99 956
TOTAL SECO						19 578 686
SINEX SARL	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0088	SINEX/2018-COT-1	12/02/2018	B. T. L.	VIETNAM	77 700
SINEX SARL	CCI/ABJ/FIBCOT/2018-0230	SINEX/2018-COT-3	13/04/2018	GENERAL TRANSIT ABIDJAN	CHINE	44 646
TOTAL SINEX SARL						122 346
TOTAL POIDS NET						146 875 209



Chambre de Commerce et
d'Industrie de Côte d'Ivoire